

**Enquête hebdomadaire de signalement de cas de COVID-19 dans
l'enseignement agricole
(Public et privé)**

Vendredi 19 mars 2021

L'enseignement supérieur agricole : enregistrement d'une hausse des nouveaux cas de Covid dans toutes les catégories pour les apprenants mais une stabilisation au niveau des personnels. Comparaison toujours difficile par rapport aux semaines précédentes (fin des vacances scolaires).

1. Rappel méthodologique :

Depuis la rentrée de septembre 2020, les établissements d'enseignement supérieur agricole (publics et privés) remontent à la DGER le nombre de nouveaux cas de Covid confirmés (nouveaux cas asymptomatiques et nouveaux cas cliniques) et le nombre de nouveaux cas contacts identifiés par les ARS, parmi leur population étudiante (étudiants/doctorants/stagiaires/apprentis) et parmi leurs personnels (enseignants et non enseignants).

Le signalement des nouveaux cas de COVID-19 s'effectue sur une base hebdomadaire (du jeudi 0 heure de la semaine n-1 au mercredi minuit de la semaine n).

Il s'agit de prendre en compte le nombre de nouveaux cas (l'incidence), ce qui est plus fiable pour déterminer le risque pour une population donnée, par comparaison à la prévalence qui prend en compte à la fois le nombre de cas anciens et nouveaux ainsi que leur durée. Ces deux notions ont bien été précisées aux établissements.

De même, s'agissant des nouveaux cas contacts, il a été indiqué aux établissements qu'il s'agissait des nouveaux **cas contacts qui ont été identifiés par les ARS.**

Par ailleurs, les données remontées des écoles n'ont aucune valeur épidémiologique.

Les données transmises par les établissements sont aussi à prendre avec prudence à certaines périodes.

Ainsi, sur la période de la 3^{ème} semaine de novembre jusqu'au début du mois de décembre, la plupart des écoles ne comptabilisaient que quelques unités de nouveaux cas de Covid et pour certaines d'entre elles, aucun nouveau cas n'était recensé ; cette situation était en grande partie liée à la difficulté pour les établissements de recueillir l'information auprès des étudiants qui étaient retournés à leur domicile.

A noter aussi que la légère hausse constatée la semaine de rentrée de janvier était difficile à interpréter en l'absence de données la semaine précédente (pause hivernale).

2. Données globales pour la semaine considérée :

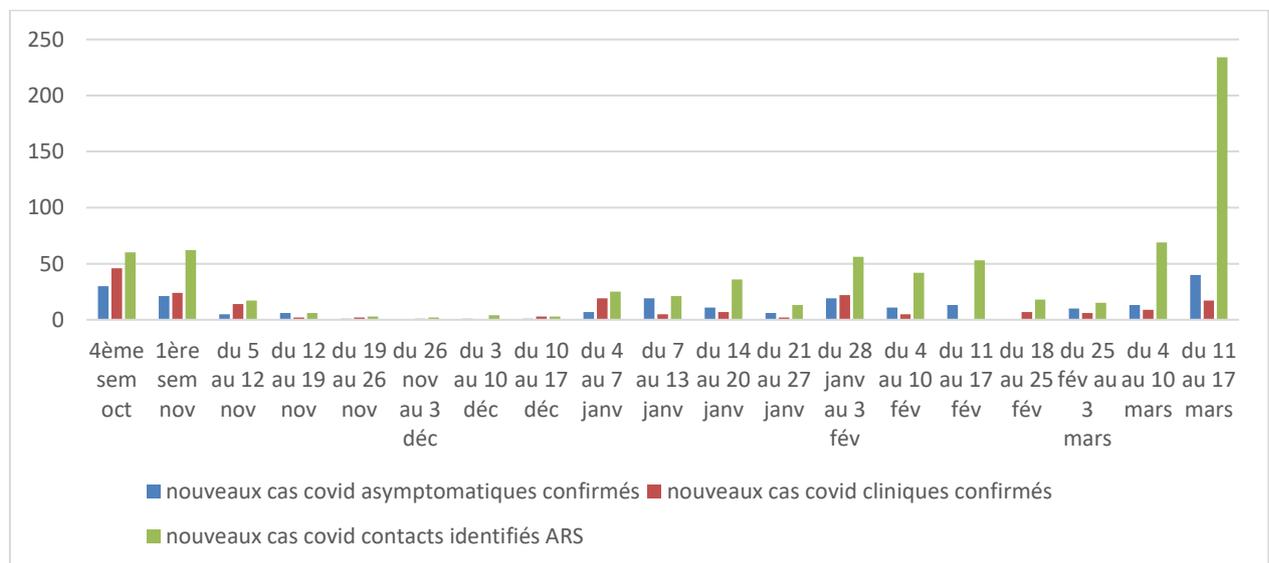
✓ Le nombre de nouveaux cas de Covid confirmés (asymptomatiques et cliniques) s'établit cette semaine à 66, soit une nette augmentation par rapport à la tendance constatée la semaine précédente qui enregistrait 26 nouveaux cas avec, contrairement à la semaine précédente, une répartition déséquilibrée avec 2 fois plus de nouveaux cas de Covid asymptomatiques (44) que de nouveaux cas de Covid cliniques (22).

✓ Le nombre des nouveaux cas contacts identifiés par les ARS s'élève cette semaine à 245, contre 82 nouveaux cas recensés la semaine précédente.

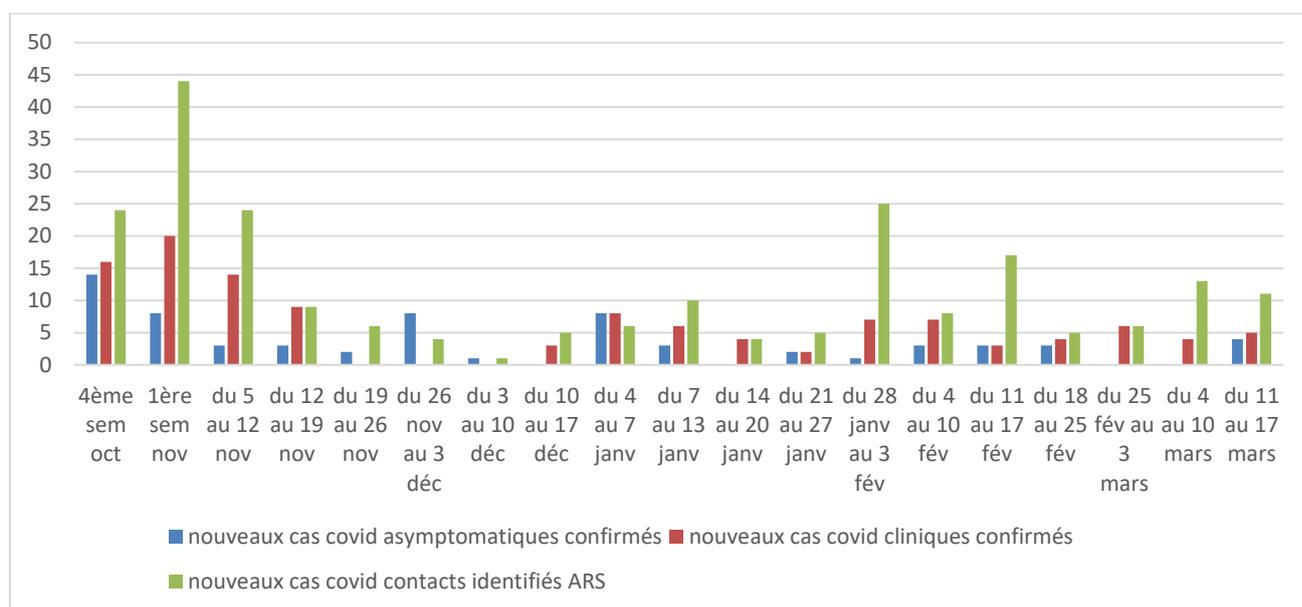
A noter que l'impact du Covid reste toujours plus important dans la population étudiante pour les nouveaux cas de Covid confirmés (57 nouveaux cas /9 parmi les personnels) et les nouveaux cas contacts identifiés par les ARS (234 nouveaux cas contact/11 parmi les personnels).

Ci-après deux graphiques portant sur l'évolution du nombre de cas Covid-19 confirmés et cas contacts chez les apprenants et les personnels depuis la rentrée des congés d'automne.

Evolution de la Covid-19 chez les apprenants (étudiants, doctorants, stagiaires, apprentis) de l'enseignement supérieur agricole :



Evolution de la Covid-19 chez les personnels (non enseignants et enseignants) de l'enseignement supérieur agricole :



3. Point sur la reprise progressive des enseignements dans les établissements :

Les orientations qui ont été adressées par la DGER le 22 janvier 2021 aux établissements d'enseignement supérieur agricole (publics et privés) en application des dispositions du décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, modifié en dernier lieu par le décret n° 2021-105 du 2 février 2021 sont inchangées.

Une version actualisée au 5 mars de la FAQ « enseignement supérieur agricole » a été publiée sur l'Intranet du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

L'actualisation prend en compte, avec les adaptations nécessaires, les dernières dispositions qui sont intervenues en matière de stages, de mobilités et d'accompagnement psychologique des étudiants (dispositif Santé Psy Etudiants) et qui figurent dans des circulaires du MESRI (publiées le 15 février).

La FAQ sera actualisée, en tant que de besoin en fonction de l'évolution de la situation sanitaire et des mesures complémentaires décidées par le Gouvernement.

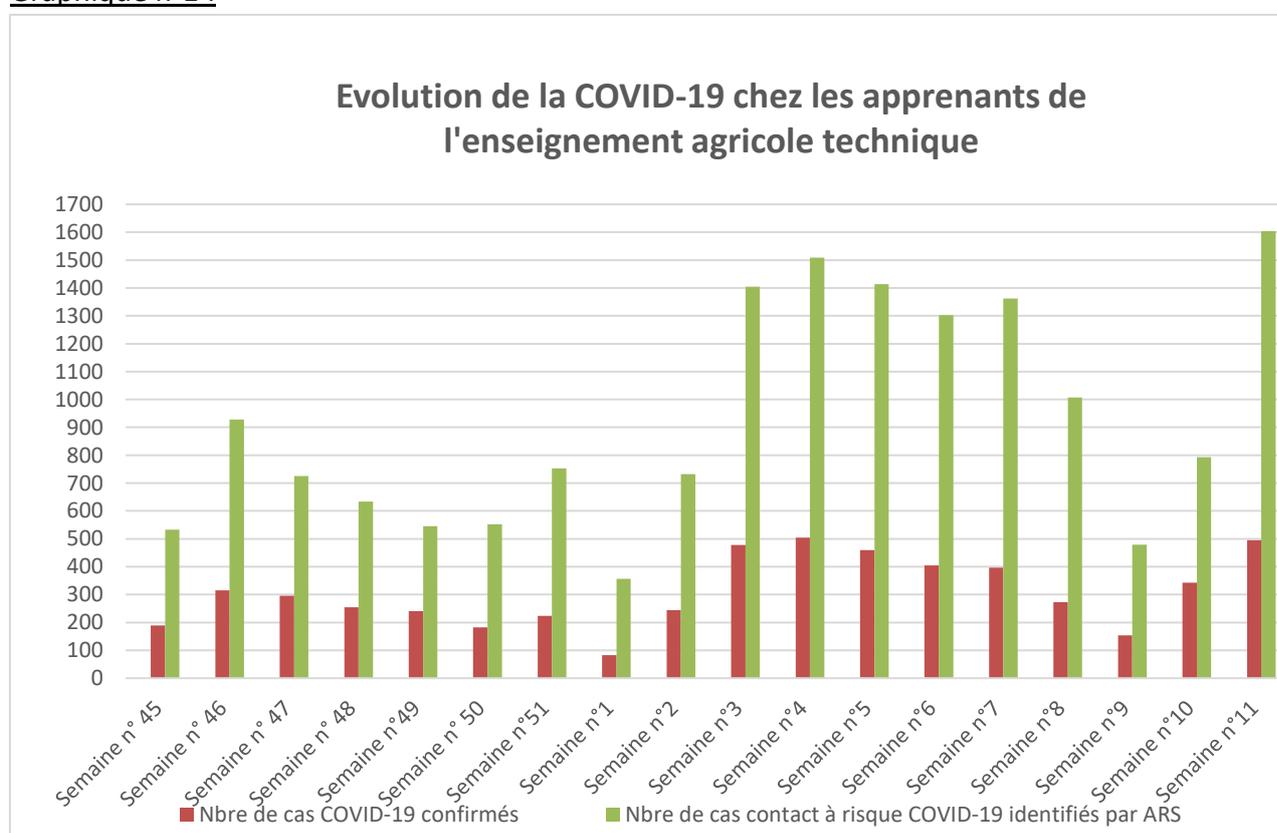
L'enseignement technique agricole : à l'exception du nombre de classes fermées, on constate une dégradation des données cette semaine.

Un suivi quotidien de l'évolution du nombre de cas confirmés Covid-19 et de cas contacts à risque¹ identifiés par les agences régionales de santé (ARS) est réalisé par la DGER.

Les remontées transmises par les établissements permettent également de mesurer l'impact en matière d'organisation pour les 805 établissements² de l'enseignement technique agricole dans le contexte sanitaire actuel où le niveau de circulation du SARS-COV-2 est intense.

Ci-après deux graphiques portant sur l'évolution du nombre de cas Covid-19 confirmés et cas contacts chez les apprenants (graphique n°1) et les personnels (graphique n°2) depuis la rentrée des congés d'automne.

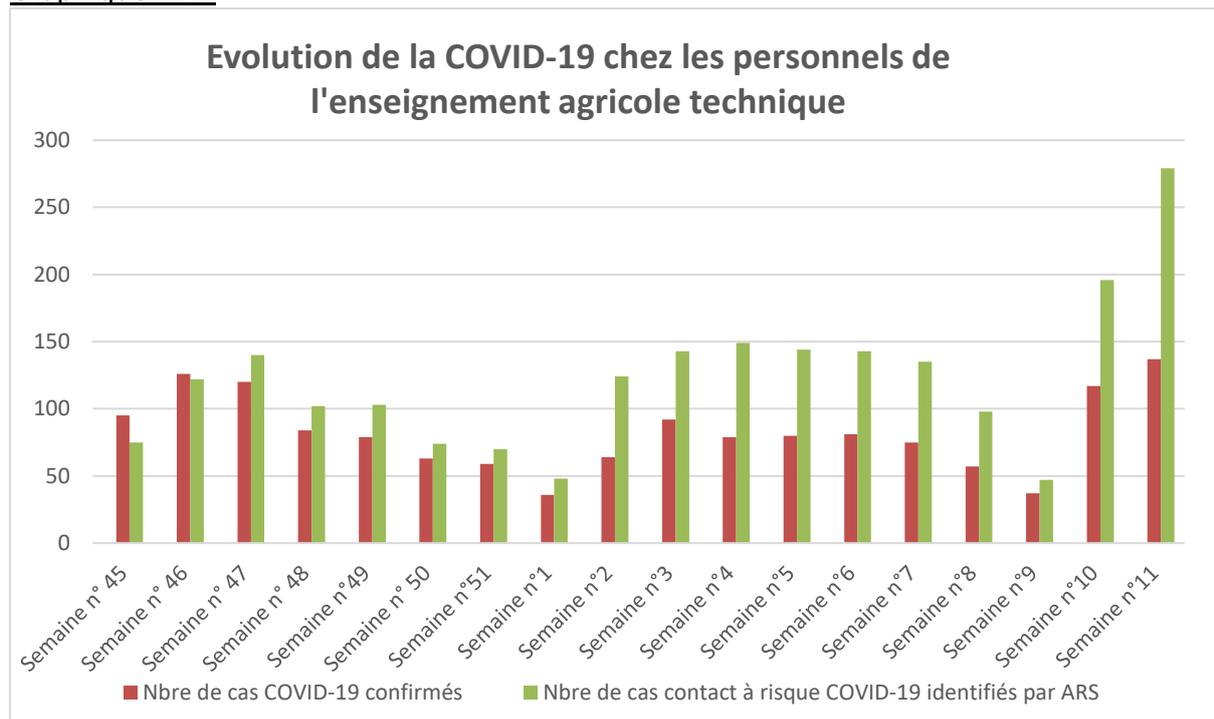
Graphique n°1 :



¹ Toute personne ayant eu un contact direct avec un cas confirmé sans mesure de protection efficace.

² 216 publics et 589 privés.

Graphique n°2 :



1. L'augmentation des cas COVID-19 confirmés et des cas contacts à risque se poursuit cette semaine.

Le **nombre de cas Covid confirmés** (632 personnes) est en augmentation avec 172 personnes supplémentaires infectées par rapport semaine -1.

Le nombre de cas confirmés chez les élèves/étudiants augmente également (+158 jeunes par rapport à semaine-1, passant de 221 à 379).

Cette semaine, 1.09% des lycéens et étudiants scolarisés en formation initiale scolaire (public) dans l'enseignement technique agricole sont considérés comme étant des cas contact à risque par les ARS. Sur la même population, 0.3% sont infectés par la Covid. Ces données sont en augmentation conformément à l'augmentation du nombre de personnes concernées pour chaque critère.

Le nombre de **cas confirmés COVID chez les personnels** augmente également de 20 personnes par rapport à semaine-1.

Le nombre de **cas contact à risque** validés par les ARS augmente également cette semaine (+894 personnes par rapport semaine -1) se traduisant de la manière suivante pour chaque catégorie de cas contact à risque : apprenants (élèves/étudiants : +628, apprentis : +147 et stagiaires : +36) et personnels : +83).

Remarque : en rouge : évolution à la hausse, en vert : évolution à la baisse, en noir : données stables.

Les régions les plus impactées sur la base du cumul des cas confirmés et des cas contacts sont :

- **Auvergne-Rhône-Alpes** : cas contact à risque : 151 contre 91 par rapport à semaine -1, cas confirmés COVID : 38 cas contre 56 ;
- **Bourgogne Franche-Comté** : cas contact à risque : 195 contre 121 par rapport à semaine -1, cas confirmés COVID : 45 cas contre 28 ;
- **Bretagne** : cas contact à risque : 226 contre 28 par rapport à semaine -1, cas confirmés COVID : 57 cas contre 18 ;
- **Centre Val de Loire** : cas contact à risque : 157 contre 124 par rapport à semaine -1, cas confirmés COVID : 93 cas contre 124 ;
- **Grand Est** : cas contact à risque : 92 contre 39 par rapport à semaine -1, cas confirmés COVID : 14 cas contre 9 ;
- **Hauts de France** : cas contact à risque : 182 contre 55 par rapport à semaine -1, cas confirmés COVID : 66 cas contre 22 ;
- **Nouvelle Aquitaine** : cas contact à risque : 373 contre 213 par rapport à semaine -1, cas confirmés COVID : 130 cas contre 93 ;
- **Occitanie** : cas contact à risque : 122 contre 78 par rapport à semaine -1, cas confirmés COVID : 52 cas contre 20 ;
- **PACA** : cas contact à risque : 159 contre 112 par rapport à semaine -1, cas confirmés COVID : 26 cas contre 26.

Récapitulatif national par région

Région	Nbre de cas contact à risque COVID-19 identifiés par ARS					Nbre de cas COVID-19 confirmés				
	Personnels	Elèves	Apprentis	Stagiaires	Total	Personnels	Elèves	Apprentis	Stagiaires	Total
Auvergne-Rhône-Alpes	23	106	19	3	151	9	22	6	1	38
Bourgogne-Franche-Comté	13	59	120	3	195	13	13	16	3	45
Bretagne	26	184	15	1	226	14	41	2	-	57
Centre-Val de Loire	15	135	6	1	157	21	54	16	2	93
Corse	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Grand Est	17	71	4	-	92	2	12	-	-	14
Guadeloupe	-	1	-	-	1	-	1	-	-	1
Guyane	-	2	-	-	2	2	5	2	1	10
Hauts-de-France	34	111	22	15	182	16	32	15	3	66
Île-de-France	18	28	3	-	49	9	14	8	-	31
La Réunion	1	5	-	2	8	-	-	-	-	-
Martinique	5	11	-	-	16	-	1	-	-	1
Mayotte	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Normandie	15	55	20	1	91	4	16	5	1	26
Nouvelle Calédonie	3	1	-	-	4	-	-	-	-	-
Nouvelle-Aquitaine	81	249	28	15	373	29	82	4	15	130
Occitanie	15	84	12	11	122	10	38	3	1	52
Pays de la Loire	7	26	12	10	55	5	27	6	1	39
Polynésie Française	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Provence-Alpes-Côte d'Azur	6	87	39	27	159	3	18	3	2	26
Wallis et Futuna	-	-	-	-	-	-	3	-	-	3
National	279	1 215	300	89	1 883	137	379	86	30	632

2. On constate une augmentation de fermetures d'établissement et une baisse du nombre de classes fermées.

Sur les 805 établissements de l'enseignement agricole technique, on dénombre cette semaine:

- 99 classes fermées (-13 par rapport à semaine -1) : -18 en formation initiale scolaire, +4 en apprentissage, +1 en formation continue ;
- 6 établissements totalement fermés (+5 par rapport à semaine -1) ;
- 28 établissements partiellement fermés du fait de la fermeture d'une ou plusieurs classes (+14 par rapport à semaine -1) ;
- 2 internats totalement fermés ;
- 3 internats partiellement fermés.